



Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 13 novembre 2019

Présents: M. Pascal ALTENBACH (UDC), M. Jean-Luc von ARX (DC), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), M. Régis de BATTISTA (S), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Alain BERLEMONT (HP), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Simon BRANDT (PLR), M. Rémy BURRI (PLR), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), M. Jean-Pascal CATTIN (MCG), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Guy DOSSAN (PLR), M. Daniela DOSSEVA (MCG), Mme Annick ECUYER (EàG), Mme Hélène ECUYER (EàG), M. Steven FRANCISCO (S), M. Sami GASHI (HP), M. Stefan GISSELBAEK (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Corinne GOEHNER-DA CRUZ (S), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Olivier GURTNER (S), M. Ulrich JOTTERAND (S), Mme Christina KITSOS (S), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), Mme Veronica LAELLA (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Didier LYON (UDC), M. Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Georges MARTINOLI (PLR), M. François MIREVAL (S), Mme Dalya MITRI DAVIDSHOFER (S), M. Léonard MONTAVON (DC), M. Michel NARGI (PLR), Mme Amanda OJALVO (S), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Daniel-Dany PASTORE (MCG), Mme Maria PEREZ (EàG), Mme Hanumsha QERKINI (Ve), M. Nicolas RAMSEIER (PLR), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. John ROSSI (PLR), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Pierre SCHERB (UDC), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (HP), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Luis VAZQUEZ (S), Mme Delphine WUEST (Ve), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG)

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

*Le Conseil municipal, réuni en séance ¹⁾ ordinaire
²⁾ extraordinaire*

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6^e et au plus tard du 8^e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 21 novembre 2019.

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

Objet : PR-1364

Approbation du projet de modification de limites de zones (MZ) N° 30 148-294, permettant la création d'une zone de développement 3, situé à l'angle de l'avenue Trembley et du chemin des Coudriers, feuille cadastrale 60, section Genève Petit-Saconnex.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à communes.administration@etat.ge.ch

Date: 18 novembre 2019

Signature/s: Marie-Pierre Theubet, présidente

Martine Sumi, secrétaire